

# Qui peut avoir enfoui ce trésor et pourquoi

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **43 (1963)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### 9. *Qui peut avoir enfoui ce trésor et pourquoi*

Voilà une autre question en réponse à laquelle on ne peut que formuler des hypothèses.

Ce trésor est composé uniquement de gros tournois, frappés par les rois de France (à l'exception de 6 pièces seulement, 1 sur 100). Il paraît donc avoir été rassemblé en France. Par qui ? C'est une question à laquelle nous aimerions pouvoir répondre.

Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit. Il peut s'agir tout simplement du magot d'un réfugié qui aurait caché son bien lors de son passage à Lausanne, à l'insu de son hôte et qui n'aurait pas pu venir le récupérer. Il se pourrait aussi qu'un marchand, de passage à Lausanne, ait constitué ce dépôt clandestin, espérant le reprendre lors d'un voyage ultérieur, ce qui ne se réalisa pas. Enfin, et c'est sûrement l'hypothèse la plus plausible, ce trésor appartenait-il tout simplement au propriétaire de l'immeuble de la Cité. Qu'il l'ait enterré, rien de plus normal, mais pourquoi ne l'a-t-il jamais exhumé ? S'agissait-il d'un bien mal acquis, dont il n'avait pas pu révéler l'existence et la cachette aux siens, ou craignait-il une indiscretion ? Dans l'un ou dans l'autre cas, ce trésor, si précieux à ses yeux, ne lui fut finalement d'aucune utilité. La vanité de son geste éclate après six siècles, moins dangereusement, il est vrai, que les trop nombreuses bombes exhumées après les guerres de notre époque.

Si nous avons parlé du patrimoine d'un marchand, c'est que Lausanne se trouve, nous le savons, sur une des voies de communication les plus fréquentées de l'époque, par ceux qui se rendaient de France en Italie, ou inversement. Cette route franchissait le Jura à Jougne, passait l'Orbe aux Clées, le Mormont à La Sarraz, puis par Lausanne, Chillon, enjambait le Rhône à St-Maurice, pour remonter, dès Martigny, la vallée conduisant au St-Bernard et, de là, par Aoste et Ivree, entrer en Italie<sup>82</sup>.

Cette route était aussi parcourue par les pèlerins et les moines collecteurs. Le récipient, trouvé à la Cité, est une sorte de gourde aplatie, telle qu'en portent les pèlerins, en sautoir<sup>83</sup>. Était-il muni d'une fente – ce que M. Pélichet émet comme hypothèse ? Ce pourrait être alors la tirelire d'un père collecteur rentrant de France. Pourquoi l'aurait-il enterrée à Lausanne ? On n'en voit pas la raison. La fragilité du récipient, peu adaptée aux voyages, suggère plutôt une fabrication locale et un usage éphémère. A notre avis, ce n'est certainement pas dans ce vase que les gros tournois seraient arrivés de France. Nous pensons plutôt que cette gourde ou escarcelle a été tout simplement utilisée par le propriétaire du trésor comme un récipient idoine à préserver les pièces de l'humidité du sol.

Les tirelires de poterie existaient un peu partout et, très normalement, pouvaient être utilisées telles quelles pour cacher un trésor en terre. Il s'est découvert récemment (en 1949 et 1951) au Portugal, deux groupes de deux tirelires de poterie, renfermant une grande quantité de deniers portugais du XIII<sup>e</sup> siècle (le second trésor, à lui seul, comportait 3643 pièces). Bien que ces enfouissements soient quelque peu antérieurs à celui de notre trésor, on peut admettre là un usage général, d'ailleurs bien naturel<sup>84</sup>.

Disons, enfin, que même s'il s'agissait d'argent collecté, nous ne sommes pas en présence des pièces elles-mêmes recueillies, mais de leur contre-valeur, transformée en gros tournois uniquement. Il y a donc une volonté d'unification de numéraire en une espèce d'une certaine valeur, échangeable aussi à l'étranger. Nous savons que c'était le cas pour le gros tournois.

#### 10. De la valeur du trésor

Il intéressera le lecteur de savoir quelle valeur on devrait attribuer à notre trésor. C'est une question difficile, voire impossible à résoudre. Malgré ce que cela peut avoir d'hypothétique, essayons néanmoins de nous faire une idée.

600 gros tournois pèsent environ 2,400 g; comme ils sont frappés au titre de  $^{23}/_{24}^e$ , ils renferment par conséquent environ 2,300 g d'argent fin. Voilà une première indication.

Nous savons, d'autre part, qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les gros tournois étaient émis au cours de 15 deniers tournois de compte; 600 gros tournois correspondaient donc à 9000 deniers tournois de compte, c'est-à-dire à 750 sols tournois de compte.

A la même époque, l'écu d'or, taillé à 54 au marc, au titre de 21 carats, pesait 4,53 g; il contenait 3,96 g d'or fin. Son cours d'émission était de 25 sols tournois de compte, ce qui donnait l'équivalence: un écu d'or = 20 gros tournois. Notre trésor équivalait donc à 30 écus d'or, soit environ 120 g d'or fin.

Ces calculs devraient nous donner une autre indication, à savoir que 2300 g d'argent fin équivalaient à 120 g d'or fin; le rapport de l'or à l'argent serait donc d'environ 19 à 1. Emprasons-nous de dire que le calcul de ce rapport est fondé sur tant d'éléments approximatifs qu'il ne doit pas être retenu. Les auteurs admettent, en effet, que le rapport de l'or à l'argent a varié de 1 à 9 – à 1 à 16 pour cette période<sup>85</sup>. Il y a là une anomalie qui mériterait d'être examinée de plus près.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat de la monnaie, c'est un autre problème plein d'hypothèses. De nos jours, 120 g d'or fin valent, au cours officiel, 600 francs; l'or monnayé est toutefois plus cher d'environ 22<sup>o</sup>/<sub>o</sub>. Ces indications ne tiennent pas compte du fait qu'au cours des siècles le prix des marchandises et le prix de l'or n'ont cessé d'évoluer les uns par rapport à l'autre. On constate, d'une manière générale, qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, on avait, avec la même quantité d'or, un plus grand pouvoir d'achat que de nos jours.

Plusieurs historiens ont essayé d'analyser l'évolution des prix pour en tirer des conclusions relatives à la fluctuation du pouvoir d'achat de la monnaie. Louis Blancart<sup>86</sup> qui a étudié l'évolution des salaires<sup>87</sup> des mercuriales<sup>88</sup> et des prix de différentes marchandises<sup>89</sup> arrive à la conclusion que le pouvoir d'achat de la monnaie de compte était, au XIII<sup>e</sup> siècle, six fois celui de 1868. Compte tenu de la dévaluation de la monnaie depuis un siècle, on peut admettre, avec tout ce que cela comporte d'approximation, que le gros tournois avait, à l'époque qui nous occupe, un pouvoir d'achat corres-